

AVIS GENERAL N°5

Aptitude au recyclage¹ des briques

Version mise à jour en Mars 2026

Cet avis général a pour but d'évaluer l'aptitude au recyclage des emballages rigides dont le corps multi-couches est majoritairement en papier-carton conçu de manière à permettre l'écoulement d'un liquide ou d'un solide (aliments semi-liquides destinés à un traitement en autoclave, poudre et granules) et comportant une part minoritaire de polyéthylène (PE) ou polypropylène (PP). **Emballage plus couramment appelé « brique »**. Cet emballage peut, dans certains cas, posséder :

- Une barrière aluminium ou plastique (PE, PP, PA ou EVOH),
- Un dispositif de fermeture hermétique, aseptique par sellage et/ou un bouchon, attaché ou non, constitué d'un autre matériau, généralement en PP ou PE,
- Un opercule en aluminium ou en plastique.

Champs de l'étude :



Dans le dispositif de collecte sélective, les briques sont destinées à être triées par les centres de tri de manière à rejoindre le flux d'emballages en papier carton complexé (PCC).

Dans les usines de recyclage, la fraction papier-carton est séparée du matériau et des composants en plastique ou métal sans conséquence sur le procédé de recyclage. La partie papier-carton est recyclée en pâte à papier, principalement utilisée pour la fabrication de produits d'hygiène. Le plastique et le métal sont en partie valorisés énergétiquement ou recyclés dans de nouveaux produits, avec des actions en cours visant à développer ce recyclage.

EN CONCLUSION

Le CEREC émet un avis favorable quant à l'aptitude au recyclage des briques au sein du standard Papier Carton Complexé PCC, dès lors qu'elles respectent les prérequis de recyclabilité de la filière papier-carton à savoir que l'emballage doit être constitué de plus de 50 % (en poids) de papier-carton. En outre, conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), l'emballage devra avoir été correctement vidé pour pouvoir être intégré à la filière «Emballage papier-carton».

Validation



Oriane BROUSSARD

DocuSigned by:

Oriane BROUSSARD

A44C753F04924F8...



Christian PICARD

Signé par :

Christian PICARD

A4A3B43A5EDD40F...

¹ Voir protocole de test sur le site du CEREC : <https://www.cerrec-emballages.fr/evaluez-votre-emballage/les-tests-labo/>

*Le CEREC pourra réévaluer ce document si besoin au regard des évolutions des technologies et des marchés.